



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 13003

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le secrétaire d'État, porte-parole du Gouvernement, sur les actions mises en place dans son ministère, en matière de préservation de l'environnement et de développement durable.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement est très attaché à la mise en oeuvre dans son ministère, d'actions en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Sur la question des transports : d'une part, le secrétariat d'État a mis à la disposition de ses collaborateurs une flotte de vélos de service, d'autre part le parc automobile du secrétariat d'État n'est composé que de petits véhicules faiblement polluants. Concernant les fluides, le secrétariat d'État n'utilise que du papier recyclable, il dispose de poubelles à tri collectif, et, d'un système de modération de la consommation d'eau. Plus globalement, le secrétariat d'État fait réaliser un bilan carbone et un diagnostic de performance énergétiques.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13003

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7961

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1919